

empêchements à la succession (p. 81-138) : la différence de religion, l'homicide, le statut d'esclave. Le chap. III précise les catégories d'agnats (p. 139-164) : par eux-mêmes, par un agnat, avec un agnat. Viennent alors à la suite les multiples chapitres qui ont trait aux diverses catégories d'héritiers : l'A. y propose d'abord, les principes généraux et en fait ensuite l'application à une multitude de cas d'espèce, pour en illustrer l'exemplarité.

Le chap. IV traite la succession des descendants de premier degré, de deuxième degré ou plus (p. 165-181). Le chap. V envisage la succession du conjoint (p. 183-193). Le chap. VI considère la succession du père et de la mère, seuls ou en concurrence avec d'autres héritiers (p. 195-214). Le chap. VII fait la même chose pour la succession des frères et des sœurs, qu'ils soient utérins, germains ou consanguins (p. 215-263). Le chap. VIII s'étend sur la succession du grand-père paternel (p. 265-324), seul ou en concurrence avec d'autres héritiers (14 cas envisagés). Le chap. IX fait de même pour la grand-mère paternelle (p. 325-365), avec 14 cas envisagés également. Le chap. X étudie le cas spécifique des parents utérins (*dāwūl arhām*) (p. 367-446), distribués entre 9 sections. Le chap. XI s'intéresse aux rapports successoraux engendrés par le « patronat » entre le propriétaire « affranchisseur » et l'ex-esclave « affranchi » (p. 447-506). Le chap. XII se penche sur les « cas particuliers » (l'enfant de la femme répudiée par *li'ān*, l'enfant illégitime, l'enfant trouvé, etc.) (p. 557-569). Le chap. XIII traite des « cas ambigu » (p. 571-588). Le chap. XIV enfin, est consacré à la *munāsaha* (la modification de l'ordre successoral par la mort inopinée d'un héritier avant la répartition des parts ou par l'apparition d'un héritier inattendu) (p. 590-644).

Muni d'une solide « Bibliographie » (p. 645-682) et d'un double index des noms propres et des termes techniques (p. 683-691), cet ouvrage s'avère donc être une véritable « somme » du droit successoral dans les écoles juridiques du sunnisme, ainsi que dans celles du zaydisme, du zāhirisme et de l'ibādisme. L'A. en maîtrise la connaissance à partir des sources et sait y développer une étude comparative des solutions proposées par les uns et les autres. Les spécialistes du *fīqh* sauront donc y recourir avec avantage et intérêt.

Maurice BORRMANS
(PISAI, Rome)

Agostino CILARDO, *Diritto ereditario islamico delle scuole giuridiche ismailita e imamita (casistica)*. Istituto per l'Oriente C.A. Nallino, Roma, Istituto Universitario Orientale, Napoli, 1993. 16,5 × 24 cm, 275 p.

L'année précédente, le même professeur associé de l'Institut universitaire oriental de Naples avait publié une étude similaire qui envisageait plus particulièrement les écoles juridiques shī'ites des Ismaéliens et des Duodécimains. Un chap. I y donnait les principes généraux (p. 15-32) et un chap. II y précisait les empêchements à la succession (p. 33-67). La distribution des

ch. III à VI suivait alors l'ordre spécifique que le droit successoral de ces deux écoles a développé au cours des interprétations diversifiées qu'elles ont faites de leurs textes fondateurs. D'où le chap. III qui traite de la 1^{re} classe d'héritiers : les descendants et les ascendants directs du *de cuius*, de quelque degré qu'ils soient (p. 69-91); puis le chap. IV qui envisage la 2^e classe d'héritiers : les frères et les sœurs du *de cuius* et leurs descendants, ainsi que ses grands-parents, paternels et maternels, de quelque degré qu'ils soient (p. 93-136); puis le chap. V qui considère la 3^e classe d'héritiers : les oncles et les tantes, paternels ou maternels, du *de cuius*, et leurs descendants, ainsi que les oncles et les tantes, paternels ou maternels, du père et de la mère du *de cuius*, et leurs descendants, de quelque degré qu'ils soient (p. 137-158); et enfin, le chap. VI qui est spécialement consacré à la situation des conjoints (p. 159-199), quand ils sont l'unique héritier ou en concurrence avec des héritiers de 1^{re}, 2^e ou 3^e classe, tels qu'ils ont été envisagés dans les chapitres précédents.

Le chap. VII analyse les « rapports (successoraux) de patronat » entre l'ex-propriétaire et l'esclave « affranchi » (p. 201-216), le chap. VIII résoud les « cas particuliers » (p. 217-247) et le chap. IX analyse les solutions au cas de la *munāsaḥa* (p. 249-258), ces trois chapitres suivant la même présentation que l'A. en a faite dans l'autre ouvrage. La « Bibliographie » (p. 259-265) et les index permettent de recourir aux sources ou d'utiliser au mieux le présent ouvrage, lequel complétait ainsi, en la précédent, l'étude plus volumineuse du droit successoral chez les sunnites, les zaydites, les zâhirites, et les ibâdites. Il faut savoir gré au Pr A. Cilardo d'avoir ainsi fourni, avec ses deux ouvrages, un ensemble des plus instructifs quant au droit successoral de l'Islam classique en ses diverses écoles juridiques. Il a en projet un traité complémentaire qui présenterait l'état actuel de la législation contemporaine en la matière dans les divers pays de tradition musulmane. Nul doute qu'on pourra alors en mesurer la fidélité et les réformes, selon les pays et leurs traditions juridiques spécifiques.

Maurice BORRMANS
(PISAI, Rome)

Sabine SCHMIDTKE, *A Mu'tazilite Creed of az-Zamahšarī (d. 538/1144) (al-Minhāğ fī uṣūl ad-dīn)*. Edited and translated by. Stuttgart, Franz Steiner, 1997 (Abhandlungen für die Kunde des Morgenlandes, Band LI,4). 14,5 × 22 cm, 84 p.

Auteur d'un des plus célèbres commentaires du Coran — dont Faḥr al-Dīn al-Rāzī, notamment, s'est considérablement inspiré —, al-Zamahšarī était en *kalām*, on le sait, un adepte des thèses mu'tazilites. Dans une communication au XII^e Congrès de l'Union européenne d'arabisants et d'islamisants (UEAI, Malaga, 1984), W. Madelung avait présenté un exposé de la « Théologie d'al-Zamahšarī », non d'après le *Kaššāf* (où elle ne transparaît guère), mais d'après un court traité, alors inédit, du même auteur, intitulé *K. al-Minhāğ fī uṣūl al-dīn*.